



**PROPOSITIONS POUR
L'AGRICULTURE EN
PROVENCE ALPES
CÔTE - D'AZUR**

LES ENJEUX AGRICOLES DE LA REGION

AIDER LES NOMBREUX ACTIFS, AVEC DES PROFILS DIVERS, SOUHAITANT S'INSTALLER EN AGRICULTURE PAYSANNE ET BIOLOGIQUE

- 50 % des 1 000 personnes accueillies dans les Points Accueil Installation en PACA en 2015 souhaitent s'installer en agriculture biologique et en circuits-courts (CRIT PACA le 20 octobre 2015).
- 66 % des installations ne sont pas aidées en PACA contre 47 % en France de 2001 à 2009 (DRAAF PACA) en raison d'un système d'aide (DJA) excluant certains profils assez courant en PACA : plus de 40 ans, absence de formation et petites fermes.



REPOUDRE A LA DEMANDE DES CITOYENS ET DE LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR DES PRODUITS LOCAUX ET BIOLOGIQUES

- 62% des consommateurs achètent des produits bio et 27% en consomment au moins une fois par semaine dans le Sud-Est (Baromètre Conso Agence Bio 2015).
- 55% des établissements de restauration collective dans le Sud-Est achètent déjà des produits biologiques en 2015, 76% des établissements prévoient d'en acheter d'ici à 2016.



PRESERVER LES TERRES AGRICOLES DE L'ARTIFICIALISATION ET LA SPECULATION FONCIERE

- 7000 exploitations de moins en 10 ans soit 1/4 des exploitations de la région ont disparu entre 2000 et 2010 (Agreste RGA 2010).



REUSSIR LE RENOUELEMENT D'UNE POPULATION ACTIVE AGRICOLE VIEILLISSANTE

- L'âge moyen des exploitants agricoles de la région est de 54 ans, 1/3 ayant plus de 60 ans (Agreste RGA 2010).



Dans le cadre des élections régionales 2015, les membres du pôle **Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (InPACT)** souhaitent sensibiliser les candidats et citoyens aux enjeux agricoles de la région. Ils souhaitent également être force de propositions pour le Conseil Régional, acteur principal du développement agricole et rural.



Nous pensons que les décideurs politiques ont le devoir de travailler avec tous les acteurs de leur territoire sur les enjeux agricoles régionaux :

- Comment maintenir une activité agricole sur l'ensemble du territoire régional ?
- Comment encourager les pratiques agricoles qui préservent les ressources environnementales et la santé ?
- Comment garantir une alimentation saine accessible à tous ?
- Comment organiser l'offre et la demande dans le cadre de circuits de commercialisation courts et de proximité ?

Les membres d'InPACT PACA sont reconnus par le Conseil Régional comme des interlocuteurs pertinents pour le développement d'une agriculture paysanne et biologique. Ils sont sollicités et participent aux concertations sur différents enjeux.

Le pôle InPACT co-pilote l'Observatoire Régional des Circuits-Courts de Proximité avec la Chambre Régionale d'Agriculture. Il participe également au Comité Régional Installation et Transmission (CRIT).

NOS ACTIONS

Depuis plusieurs années, les membres d'InPACT travaillent ensemble pour répondre aux enjeux agricoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en proposant des accompagnements spécifiques ouvert à tous les publics.

- Accompagnement à l'INSTALLATION des nouveaux agriculteurs par des formations, l'aide d'un réseau de tuteurs paysans et des suivis avant et après l'installation
- Accompagnement des cédants pour la TRANSMISSION de leur ferme
- Accompagnement vers des PRATIQUES AGRICOLES AGROECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES en favorisant les échanges entre agriculteurs
- Appui de collectifs de citoyens en lien avec les agriculteurs pour la mise en place de CIRCUITS DE COMMERCIALISATION SOLIDAIRES
- Accompagnement des DEMARCHES COLLECTIVES DE COMMERCIALISATION des agriculteurs
- Appui des COLLECTIVITES pour la mise en place d'une agriculture locale

NOS OUTILS COMMUNS

CATALOGUE DE FORMATIONS

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

TUTORIEL D'AIDE À LA RECHERCHE DE FONCIER



www.inpact-paca.org

LE POLE INPACT PACA C'EST :

Un réseau de 30 associations d'agriculteurs et de consommateurs avec l'appui de 50 animateurs et accompagnateurs

Plus de 1 500 agriculteurs adhérents

Plus de 11 000 citoyens adhérents

Accompagnement de plus de 150 points de vente en circuits-courts paniers et marchés impliquant 600 agriculteurs et 45 000 consommateurs

Plus de 100 formations à destination des agriculteurs et agricultrices

Des collectifs mutualisent leurs expériences pour promouvoir une agriculture paysanne et biologique.

NOS PROPOSITIONS POUR L'AGRICULTURE REGIONALE

.1. DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices et la transmission des fermes

La complémentarité des acteurs (Chambres d'agriculture, Points Accueil Installation, ADEAR, Agribio, CIVAM, Terre de liens, etc) permet de répondre à la diversité des projets d'installation agricole

- Ouvrir les aides à l'installation à des publics plus diversifiés
- Mieux accompagner les nouveaux porteurs de projets avec des parcours innovants comme Eco Paysans®
- Favoriser l'installation progressive (espaces tests agricoles, etc)
- Mieux accompagner les cédants dans la transmission de leurs fermes
- Aider l'installation et le développement des petites fermes, plus efficaces sur le plan social, économique et environnemental

.2. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DURABLE

Favoriser les pratiques agroécologiques et les systèmes de production économes et autonomes en renforçant les compétences des agriculteurs

- Accompagner l'émergence de collectifs associant agriculteurs, chercheurs et structures de développement agricole sur des thématiques innovantes telles que l'autonomie des fermes, la gestion de la fertilité des sols, l'agroforesterie, la résilience des fermes face au changement climatique, la biodiversité fonctionnelle, etc
- Appuyer à la mise en place d'une offre de formations complète sur l'ensemble du territoire pour aider les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques, améliorer la plus-value réalisée sur leurs produits et développer leurs circuits-courts de commercialisation
- Mettre en place et soutenir des actions d'un « Pôle Conversion », dispositif multi-acteurs de sensibilisation et d'accompagnement des producteurs vers la bio pour atteindre 30% de surface en bio à l'horizon 2021

.3. FAVORISER UNE AGRICULTURE TERRITORIALE

Favoriser les démarches collectives (producteurs, consommateurs, collectivités, etc) pour une agriculture intégrée dans les territoires

- Aider la structuration des circuits-courts : points de vente collectifs, marchés paysans, magasins de producteurs, drive fermiers, etc
- Aider les démarches des consommateurs pour l'approvisionnement en circuits-courts et de proximité
- Accompagner à la mise en place d'outils de transformation et d'abattage collectifs ou à la ferme
- Développer des partenariats équitables entre les agriculteurs et les intermédiaires (distributeurs, transformateurs, commerçants)
- Favoriser l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective
- Favoriser les dispositifs associant l'ensemble des acteurs territoriaux (collectivités locales, syndicats mixtes, élus et techniciens) aux projets de développement agricoles (partenariats, formations, etc)

